

Renseignements indispensables pour l'immatriculation d'une machine de travail non réceptionnée (> 30 km/h)

Véhicule neuf Véhicule usagé Année de construction

Marque du véhicule _____

Type du véhicule _____

N° de châssis _____

Marque / type du moteur _____ Identification _____

Cylindrée _____ cm³

Alésage _____ mm Course _____ mm

Couple maximum _____ N/m à _____ t/min

Puissance du moteur _____ KW-CV-DIN/SAE à _____ t/min

Genre de transmission Mécanique Automatique Hydrostatique

Nombre de vitesses _____ Vitesse maximale _____ km/h

Pièces à fournir :

- 1) Documentation technique du véhicule (manuel de l'utilisateur ou feuille des Mines)
- 2) Garantie originale du constructeur pour le poids total, les poids par essieux et la vitesse maximale
- 3) Ticket / bulletin de pesage (poids total et poids sur essieu arrière)
- 4) Pour le véhicule importé et usagé : le permis de circulation étranger
- 5) Garantie de charge et de vitesse des pneumatiques
- 6) Certificat, procès-verbal émission fumée ECE-R 24.03 **ou** 72/306/CEE, pour le moteur diesel
- 7) Pour le véhicule soumis à l'OBMa¹, une preuve de conformité du bruit selon la directive CE/2000/14
- 8) Pour le véhicule soumis à la directive CE/97/68, une preuve de conformité gaz d'échappement dès le 1^{er} octobre 2001 pour le moteur Diesel et dès le 1^{er} octobre 2005 pour le moteur essence (selon sa puissance, par le relevé du marquage CE sur le moteur, l'attestation du fabricant ou la réception partielle CE)
- 9) Fiche d'entretien antipollution (à partir du 1^{er} janvier 1976) sauf pour le véhicule léger d'une vitesse < 50 km/h et pour le véhicule lourd qui sont équipés d'un moteur à essence
- 10) Acquit de douane et formulaire 13.20A (s'il existe) pour le véhicule importé
- 11) Demande d'immatriculation pour un nouveau jeu de plaques

Veuillez demander à l'assureur la préparation d'une attestation d'assurance en « machine de travail ».

Firme / nom et prénom _____

Adresse _____

N° postal, localité _____ N° tél./natel _____

Veuillez retourner le formulaire dûment complété accompagné des pièces à fournir au bureau des autorisations spéciales à Lausanne.

¹OBMa : Ordonnance sur le bruit des machines Signature _____